Ecrit par Echo du Mardi le 5 décembre 2023

Egide lance une nouvelle augmentation de son capital

Après avoir lancé une augmentation de capital en août dernier qui s'est avérée fructueuse, Egide, spécialiste des boîtiers hermétiques dont le siège social est basé à Bollène, annonce le lancement d'une nouvelle augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant d'environ 1,9M€.

Les actionnaires d'Egide pourront souscrire à l'augmentation de capital à raison de deux actions nouvelles pour neuf actions existantes.

Dans le cadre de l'augmentation de capital, Egide a reçu un engagement de souscription à titres irréductible d'un montant de 192 156€ de la part de Pléiade Venture, un autre de 1 679 405€ de la société iXcore, et un de 50 000€ de la part de Michel Faure, président du conseil d'administration d'Egide.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 décembre 2023

Les 1 921 561,20€ de fonds issus de l'augmentation de capital permettront à l'entreprise bollénoise de rembourser l'emprunt obligataire, d'un montant de 750 000€, souscrit auprès de la compagnie nationale de navigation et venant à échéance le 14 décembre prochain, mais aussi de poursuivre le redressement de ses deux filiales américaines.

- Capital avant l'opération : 6 651 558€
- Prix de souscription par action bouvelle : 0,65€
- Parité de souscription : 2 actions nouvelles pour 9 actions existantes
- Clôture de la souscription le jeudi 7 décembre

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !